RÉGLEMENTATION

Habilitation électrique – BS BE Manoeuvre

Objectifs : **• Permettre au personnel non électricien de respecter les prescriptions de sécurité lors d'opérations non électriques au voisinage des pièces nues sous tension.**

Durée de la formation :

14 heures

Publics concerné :

Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension. (Aucune connaissance en matière d'électricité n'est demandée)

Intervenant

Formateurs habilités

Responsable pédagogique

Emmanuel FREDY – expert analyse et gestion des risques en entreprise et des risques psychosociaux

Supports et Matériels :

Power point, Vidéoprojecteurs

Validation :

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la formation

Présence :

Feuille d'émargement à signer par demi-journée par les stagiaires et contre signée par le formateur

CONTENU DE LA FORMATION

I. THEORIE :

Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C 18-510 en relation avec les domaines de tension.

1. Notions élémentaires d'électricité

• Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant à travers d'exemple concrets
• Evaluation des risques, effets physiopathologiques du courant électrique
• Exemples d'accidents
• Classement des installations
• Interventions et travaux non électriques en BT et HT

2. Comment travailler en sécurité

• Distance de sécurité
• Autorisation de travaux
• Lecture des signalisations
• Principe et exemple de verrouillage
• Manœuvre et consignation / Rôle des différents intervenants
• Matériel de sécurité électrique (outillage et équipements de protection individuelle)
• Incendie dans les installations électriques

3. Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique

• Nations de premiers secours, incendie sur ouvrages électriques, enceintes confinées

II.PRATIQUE

• Visite d'installations et exercice de cas